

LES CHAUFFERIES AUTOMATIQUES AU BOIS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

AU 1^{ER} JANVIER 2023

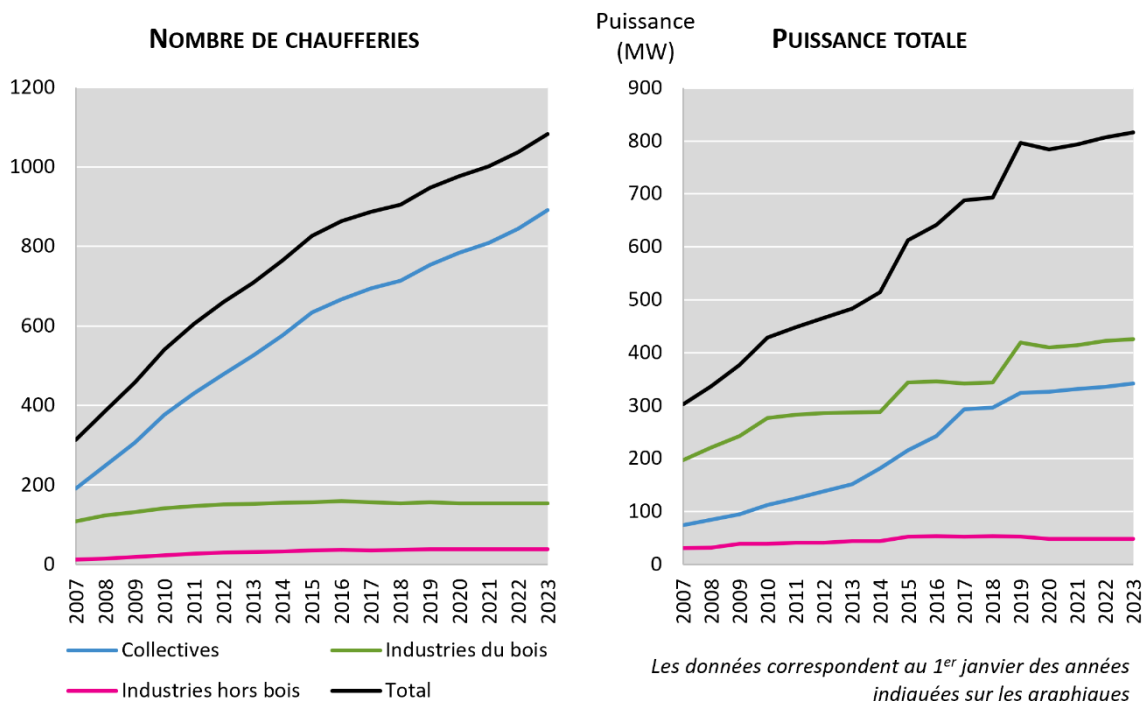
Au 1^{er} janvier 2023, la région comptait 1 083 chaufferies en fonctionnement, pour une puissance installée de 799 MW et une consommation de 861 000 tonnes de bois par an.

Le parc des chaufferies de BFC se compose principalement d'installations de petites et moyennes puissances. En effet, seulement 10 % des installations ont une puissance supérieure à 1 000 kW. Celles-ci représentent toutefois près de 81 % de la puissance totale installée et 89 % des consommations de bois. Toutes les installations servent à produire de la chaleur, à l'exception de la cogénération de Novillars, qui produit également de l'électricité.

Type de chaufferies	Nombre d'installations	Puissance thermique bois (MW)	Consommation (tonnes/an)	Production d'énergie (GWh _{PCI} /an)	Production d'énergie (Tep/an)
Collectives	891	342	373 035	1 086	93 403
Côte-d'Or (21)	124	77	81 240	237	20 385
Nièvre (58)	81	29	28 496	86	7 422
Saône-et-Loire (71)	107	82	109 940	315	27 061
Yonne (89)	66	23	24 832	74	6 378
Doubs (25)	256	70	71 221	199	17 092
Jura (39)	149	36	31 598	98	8 395
Haute-Saône (70)	89	17	15 400	46	3 934
Territoire de Belfort (90)	19	8	10 307	32	2 736
Industries du bois	154	408	431 002	1 278	109 923
Côte-d'Or (21)	27	34	30 182	87	7 511
Nièvre (58)	10	30	45 237	122	10 463
Saône-et-Loire (71)	35	79	49 876	165	14 170
Yonne (89)	9	43	25 763	114	9 810
Doubs (25)	22	88	162 433	461	39 605
Jura (39)	31	36	41 497	111	9 512
Haute-Saône (70)	20	98	76 014	219	18 852
Industries hors bois	38	49	56 989	188	16 146
Côte-d'Or (21)	6	25	15 994	55	4 719
Nièvre (58)	4	0	129	0	41
Saône-et-Loire (71)	4	0	154	1	46
Yonne (89)	10	9	9 354	35	3 052
Doubs (25)	5	2	1 187	4	363
Jura (39)	4	1	651	2	187
Haute-Saône (70)	5	12	29 519	90	7 737
Total général	1083	799	861 025	2 552	219 471

Soutenu par

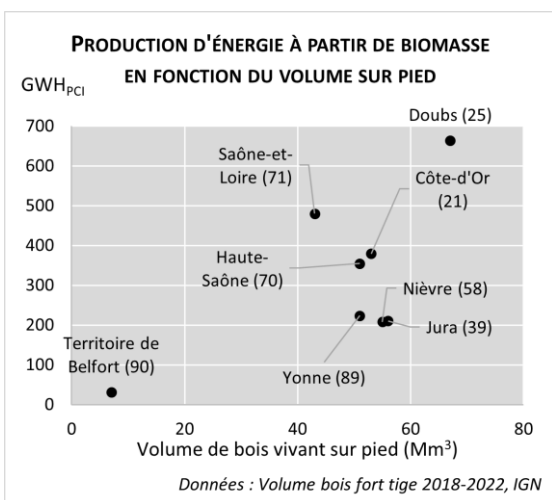
ÉVOLUTION DES CARACTÉRISTIQUES DU PARC DE CHAUFFERIES BIOMASSE AUTOMATIQUES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



ZOOM SUR ...

... Production d'énergie et volume sur pied

La filière bois énergie est caractérisée par un ancrage local important. Toutefois, à l'échelle de la région, les productions et consommations de bois énergie en secteur collectif et industriel sont inégalement réparties. Ces différences influencent la structuration de la filière et témoignent de la complémentarité entre les différents territoires de la région.



Certains départements, comme le Doubs, disposent d'une ressource importante et d'un parc de chaufferies bien développé. D'autres départements, bien que disposant de volumes de bois sur pied proches, ont une production d'énergie plus faible (Yonne, Nièvre notamment).

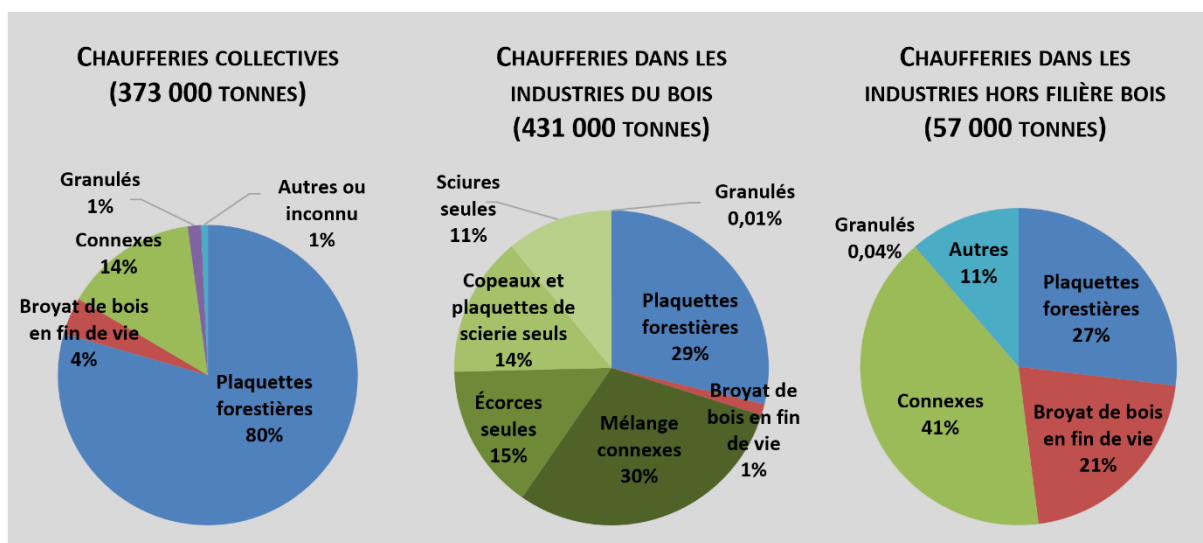
Bien qu'organisée en circuit court, la filière bois énergie fait intervenir des flux inter-départementaux. Dans certains départements (Jura, Haute-Saône), la récolte de bois énergie est bien développée et alimente probablement les départements voisins.

Enfin, l'inégale répartition des forêts publiques et la présence de forêts privées morcelées et non gérées dans certains départements est probablement un facteur important pour expliquer ces différences.

Pour plus d'informations sur la ressource en bois énergie : www.fibois-bfc.fr/filiere-bois-energie

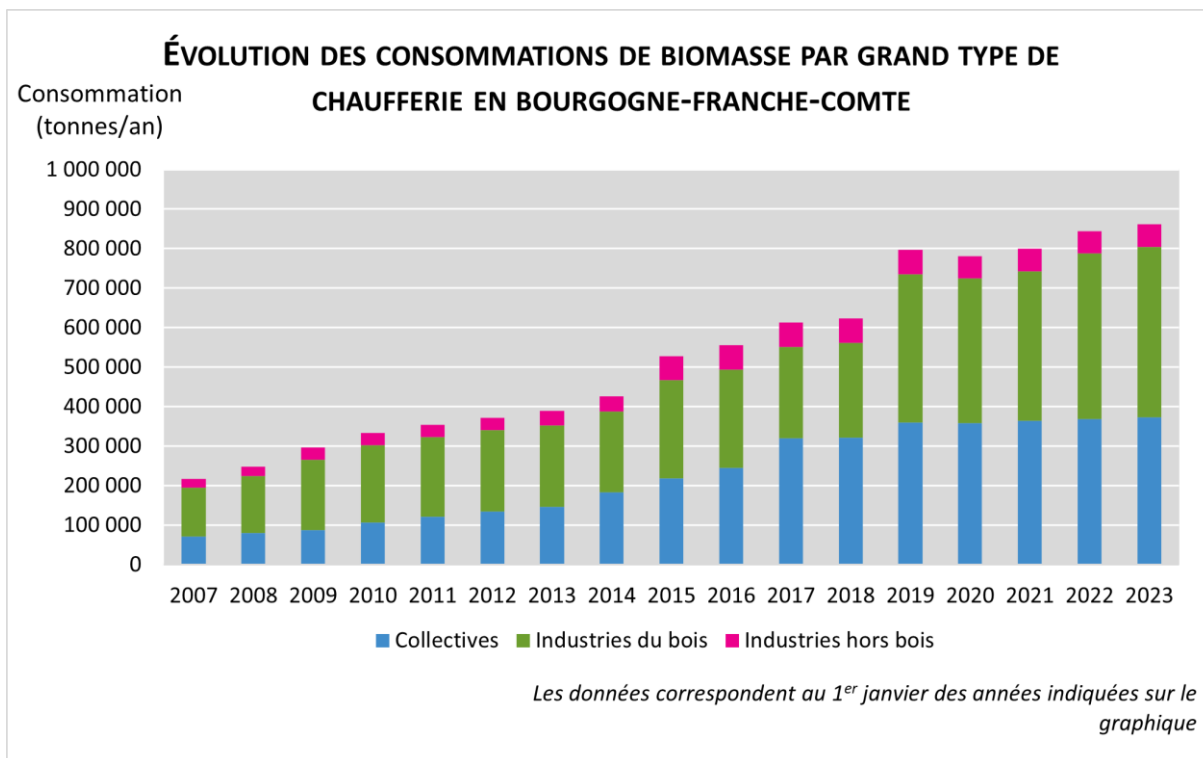
Soutenu par

La biomasse consommée dans les chaufferies



Au 1^{er} janvier 2023, les plaquettes forestières représentent le combustible le plus consommé en masse dans les chaufferies automatiques de la région (436 000 tonnes/an – 51 %), suivies de près par les produits connexes de la transformation du bois (379 000 tonnes/an – 44 %). Environ 80 % des connexes sont consommés directement dans les entreprises de la transformation du bois, souvent en auto-alimentation ou via des partenariats avec d'autres entreprises.

Les combustibles peuvent également être utilisés en mélange, c'est souvent le cas dans les chaufferies collectives de forte puissance.



Chaudières biomasse et emplois en Bourgogne-Franche-Comté

Les 1 083 chaudières biomasse automatiques en fonctionnement en Bourgogne-Franche-Comté représentent 1 214 équivalents temps plein (ETP) sur la région au 1^{er} janvier 2023.

Ces emplois, le plus souvent non délocalisables et en milieu rural, sont répartis de la façon suivante :

- 72 % pour l’approvisionnement en combustible des chaudières (travaux forestiers, exploitation forestière, récolte des bois, etc.) ;
- 7 % pour la gestion des plateformes de stockage de plaquettes forestières (manutention, logistique, etc.) ;
- 21 % pour l’exploitation et la maintenance des chaudières.

Remarques :

- Selon le combustible utilisé, le nombre d’emplois générés pour l’approvisionnement en combustible est différent. Selon la puissance des installations, le nombre d’emplois générés pour l’exploitation de la chaudière varie également ;
- La construction des chaudières et des chaudières n’est pas prise en compte ici.

Source pour l’estimation des emplois de la filière : « Évaluation des emplois dans la filière biocombustibles », ADEME 2007

Pour plus d’informations sur le bois énergie et la filière forêt-bois régionale,

Rendez-vous sur : www.fibois-bfc.fr

Bilan réalisé à partir de la base de données régionale des chaudières biomasse, pilotée par FIBOIS BFC et alimentée collectivement par les chargés de mission EnR, FIBOIS BFC et les organismes de la filière bois énergie de Bourgogne-Franche-Comté.

Soutenu par